



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours : CAPLP-CAFEP externe
Section : réparation et revêtement en carrosserie
Session 2024

Rapport de jury présenté par Pascale COSTA
Présidente du jury

Sommaire

Remerciements	2
Avant-propos	3
Résultats statistiques	4
Épreuve d'admissibilité : épreuve écrite disciplinaire appliquée	5
A. Définition de l'épreuve	5
B. Sujet	5
C. Éléments de corrigé	6
D. Commentaires du jury	14
E. Résultats	18
Épreuve d'admission : épreuve de leçon	19
A. Définition de l'épreuve	19
B. Déroulement	19
C. Commentaires du jury	20
D. Résultats	23
E. Exemple d'épreuve	24
Épreuve d'admission : épreuve d'entretien	26
A. Définition de l'épreuve	26
B. Déroulement de l'épreuve	26
C. Commentaires du jury	27
D. Ressources mobilisables	28
E. Résultats	29

Remerciements

Les membres du jury tiennent à remercier le proviseur du lycée de Narcé à Loire Authion, son directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, ses collaborateurs et l'ensemble des personnels pour la qualité de leur accueil et l'aide efficace apportée tout au long de l'organisation et du déroulement de ce concours qui a eu lieu dans d'excellentes conditions.

Avant-propos

À compter de la session 2022, les épreuves de ce concours sont modifiées ; elles se composent d'une épreuve écrite d'admissibilité et de deux épreuves orales d'admission.

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid158976/epreuves-caplp-externe-cafep-caplp-sections-groupe.html>

Cette session répond aux attentes de l'arrêté du 25 janvier 2021, publié au JORF du 29 janvier 2021, fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel. Ces concours ont pour objectif de valider les compétences scientifiques, technologiques et professionnelles des candidats ainsi que leurs compétences pédagogiques souhaitées par l'État employeur qui recrute des professeurs.

L'épreuve d'admissibilité, intitulée « épreuve écrite disciplinaire appliquée » permet de vérifier que le candidat est capable d'élaborer tout ou partie de l'organisation de la séquence pédagogique, ainsi que les documents techniques et pédagogiques nécessaires.

Les épreuves d'admission ont un coefficient total double par rapport à celui de l'épreuve d'admissibilité ; leur influence est donc non négligeable sur le classement final. Les candidats et leurs formateurs sont invités à lire avec application les conseils donnés dans ce rapport afin de bien appréhender les compétences ciblées. La préparation à ces épreuves doit commencer dès l'inscription au concours.

La connaissance des textes définissant le fonctionnement des lycées professionnels et l'organisation des diplômes, qui y sont préparés, sont un préalable incontournable à la réussite au CAPLP.

Il est nécessaire que les candidats s'approprient les contenus et modalités décrits dans les référentiels de certification des diplômes de cette filière professionnelle (le CAP et le baccalauréat professionnel réparation des carrosseries ainsi que le CAP peinture en carrosserie). Le jury invite les candidats à se rapprocher, si nécessaire, d'un lycée professionnel assurant la formation à l'un de ces diplômes.

La session 2024 de ce concours présentait dix postes pour le public et aucun poste pour le privé.

Tous les postes disponibles ont été pourvus.

De très bons candidats ont su démontrer un sens de la pédagogie et de la didactique mise en œuvre dans la voie professionnelle et une posture professionnelle compatible avec l'exercice des missions d'enseignant ; le jury les en félicite.

Pour conclure cet avant-propos, le jury souhaite que ce rapport soit une aide efficace aux futurs candidats au CAPLP réparation et revêtement en carrosserie.

Résultats statistiques

CAPLP externe public :

Session	Nombre de postes	Inscrits	Présents à l'admissibilité	Admissibles	Présents à l'admission	Admis
2021	12	53	36	27	25	12
2022	12	52	34	25	21	11
2023	12	40	30	28	23	12+1
2024	10	42	29	26	22	10

CAFEP CAPLP privé :

Session	Nombre de postes	Inscrits	Présents à l'admissibilité	Admissibles	Présents à l'admission	Admis
2021	1	3	3	3	3	1
2022	1	6	5	4	3	1
2023	Concours non ouvert					
2024	Concours non ouvert					

Statistiques des notes obtenues à la session 2024

Les moyennes sont données sur 20.

		CAPLP (public)
Admissibilité	Moyenne obtenue par le premier candidat admissible	15,90
	Moyenne obtenue par le dernier candidat admissible	6,00
	Nombre de candidats éliminés (notes inférieures à 5)	3
	Moyenne des candidats admissibles	10,28
Admission	Moyenne obtenue par le premier candidat admis	15,99
	Moyenne obtenue par le dernier candidat admis	10,87
	Moyenne des candidats présents	10,72
	Moyenne des candidats admis	13,30

Épreuve d'admissibilité : épreuve écrite disciplinaire appliquée

A. Définition de l'épreuve

L'épreuve porte sur la conception d'une séquence d'enseignement professionnel dans la section et option du concours, à partir de l'analyse et l'exploitation pédagogique d'un dossier technique.

Le thème de la séquence est proposé par le jury. Le dossier technique fourni au candidat, caractéristique de la spécialité du concours, comporte les éléments nécessaires à l'étude.

L'épreuve permet de vérifier que le candidat est capable d'élaborer tout ou partie de l'organisation de la séquence pédagogique, ainsi que les documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation ou associés au thème proposé).

Durée : cinq heures. Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B. Sujet

Le sujet est disponible en téléchargement sur le site du ministère à l'adresse :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-les-rapports-des-jurys-des-concours-du-caplp-de-la-1362>

Le sujet du concours comportait trois parties d'évaluation :

- Partie 1 : exploitation pédagogique d'un support technique ;
- Partie 2 : préparation de l'organisation de la formation ;
- Partie 3 : production de documents techniques et pédagogiques nécessaires à l'évaluation.



C. Éléments de corrigé

Les éléments de réponse proposés ci-dessous décrivent une possibilité d'exploitation pédagogique, d'autres approches pouvaient également être jugées satisfaisantes par le jury.

Partie 1 : EXPLOITATION PEDAGOGIQUE D'UN SUPPORT TECHNIQUE

Q1) Suite au choc, l'état du véhicule ainsi que le déclenchement des éléments pyrotechniques induit une procédure VGE (véhicule Gravement Endommagé), implique le gel de la carte grise, une interdiction de rouler sans avoir validé les réparations. L'expert en charge du dossier doit déterminer la réparabilité technique du véhicule dans un premier temps, suivre les réparations effectuées sur le véhicule et certifier la non-dangérosité de celui-ci par un rapport de conformité ».

Q2) Cette procédure est initiée par les forces de l'ordre présentes sur le lieu de l'accident à la vue de la dangérosité du véhicule (élément pyrotechnique enclenché.).
Le propriétaire à interdiction de rouler avec et la carte grise est bloquée en préfecture pour éviter toute vente à un particulier.

Q3) Cette procédure est validée par le critère SP4 : dangérosité sur la sécurité passive (dysfonctionnement).

Q4) Cette cote correspond à la VRADE (Valeur de Remplacement à dire d'Expert) qui permet de définir si le véhicule est économiquement réparable ou non.

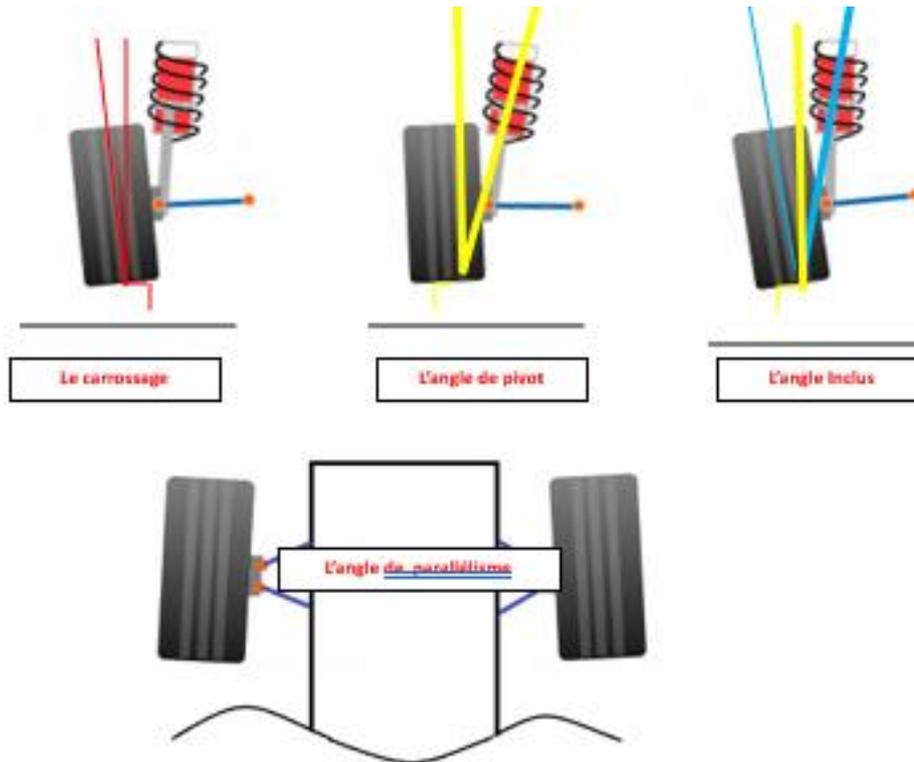
Q5) Le client est en droit de refuser celle-ci pour la réparation de son véhicule uniquement si une clause ne stipule pas l'obligation d'utilisation de pièces issues de l'économie circulaire dans le contrat d'assurance.

Q6) Il est nécessaire d'analyser les différents angles afin de déterminer si leurs non-conformités résultent d'une déformation des pièces mécaniques ou de la structure du véhicule. Ainsi on pourra définir une méthodologie de remise en conformité du véhicule.

Q7) La procédure préconisée par le constructeur permet de mettre le véhicule en condition de roulage pour effectuer les mesures. Il est donc important de vérifier la conformité de l'ensemble de la procédure au risque d'engendrer une mauvaise lecture des différents angles suite au non-respect de celle-ci.

Q8)

Q9) Noms des angles



Q10) La valeur du parallélisme peut être exprimée en mm et en degré/minute.

Q11) L'angle hors tolérance est le parallélisme. La remise en conformité est réalisée grâce au réglage de la rotule de direction

Q12) La conséquence de cette non-conformité peut engendrer une usure prématurée des pneumatiques.

Q13) L'élève a tort car le parallélisme est en ouverture car le parallélisme total est de $-0^{\circ}06'$.

Q14) Le(s) inconvénient(s) et/ou avantage(s) des différents bancs sont :

Pour le contrôle positif : il permet d'avoir une analyse très rapide car l'élément de structure déformé ne sera pas en place sur les différentes tourelles lors du montage. L'inconvénient est que celui-ci reste lourd pour la manœuvre et qu'il existe plusieurs éléments de montage (traverses et tourelles).

Pour le contrôle métrique : l'opérateur doit rester vigilant sur le montage des pignes et éviter d'avoir un écart pour la prise de mesure.

Pour le système informatisé : il y a une rapidité d'exécution, un relevé précis et une assistance (pour la remise en ligne) grâce à la technologie utilisée. Néanmoins celui-ci reste assez fragile.

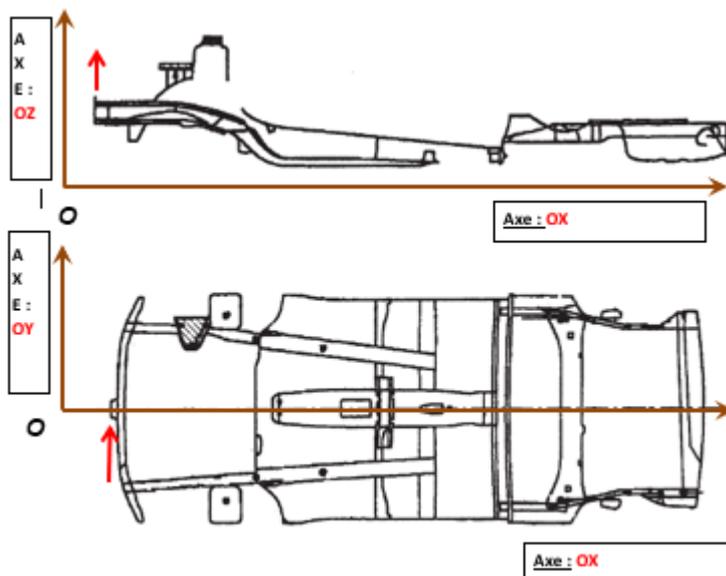
Q15) En prenant compte le sens du choc (ici à l'avant) afin de positionner correctement le véhicule et laisser un accès libre dans le cas d'une remise en ligne. Il est important de vérifier le bon positionnement des pinces afin d'éviter de créer une déformation au niveau du bas de caisse et structure.

Q16) La mise en assiette permet de créer un plan parallèle au soubassement du véhicule à l'aide de 3 points (le 4^{ème} vient vérifier les 3 autres) afin de mesurer sur les trois axes (OX, OY, OZ) la structure du véhicule.

Q17) On doit choisir les points dit référentiel qui correspondent aux points de fixation mécanique (berceau à l'avant et essieu à l'arrière) car ceux-ci sont renforcés et le plus susceptibles de ne pas avoir bougé lors du choc.

Q18) La mise en assiette est valide car l'écart reste symétrique côté droit et gauche, cette différence de mesure peut être induite lors de la fabrication du véhicule en usine. La démarche à suivre pour valider la conformité de la mise en assiette c'est de prendre le point H ou J ou K afin de vérifier la conformité de la mise en assiette.

Q19) Déplacement du point E et le sens de vérinage :



Q20) Il est possible de déposer les embouts de longerons car ceux-ci doivent être remplacés d'après le procès-verbal d'expertise. Néanmoins, il est préférable de les laisser en place pour permettre une accroche optimale des mors sur celles-ci afin, d'éviter une détérioration supplémentaire des longerons et favoriser la remise en ligne des éléments à proximité.

Q21) Les précautions à prendre sont :

- pour le véhicule : serrer les mors ;
- pour le matériel : positionner une élingue de sécurité et une couverture, vérifier l'état des tuyaux et vérins, vérifier le niveau d'huile dans la pompe ;
- Pour les élèves : ne pas rester dans l'axe de vérinage, se positionner au moins à un mètre de la zone de vérinage.

Q22) Le débranchement de batterie n'est pas suffisant pour la mise en sécurité du véhicule : il faut en premier désinhiber (mettre hors service) les éléments pyrotechniques à l'aide d'un outil diagnostic puis débrancher la batterie.

Q23) L'outil reste le même, la différence sera sur l'utilisation et l'accès à l'onglet qui permettra de valider la mise hors service des éléments pyrotechniques.

Q24)

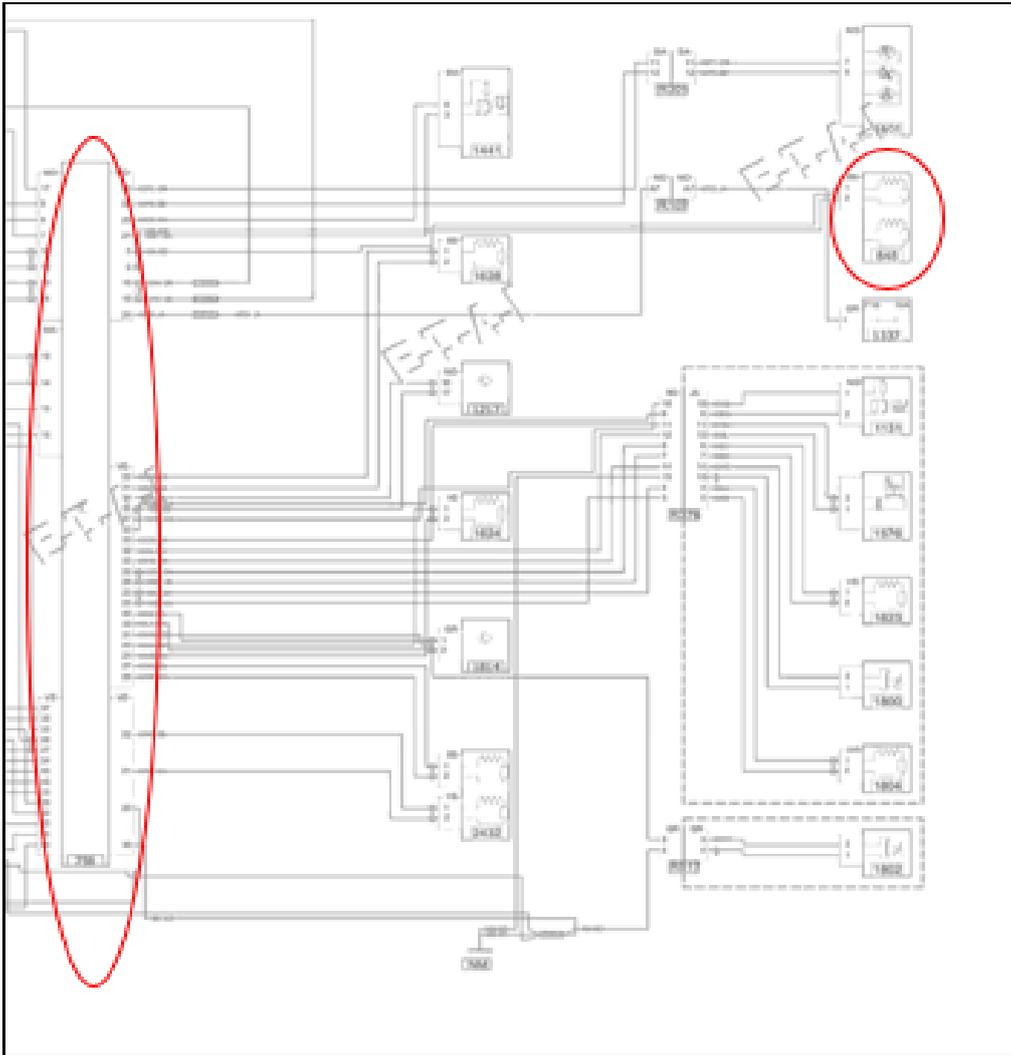
Schéma de principe : permet de connaître le principe de fonctionnement de façon générale

Schéma de câblage ou connectique : permet de repérer le câblage fils électriques (identification par le numéro de fabrication, couleur, réseau), repérer les connectiques (couleurs, nombre de voies, attribution des voies par rapport aux câblages électrique)

Schéma d'implantation : 3D : permet de connaître l'implantation des éléments en 3D par rapport au véhicule.

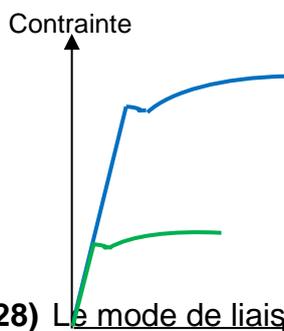
Pour la remise en conformité, il est préférable d'utiliser un schéma de câblage ou connectique mais l'élève peut se servir du schéma d'implantation en 3D pour repérer plus facilement les emplacements des éléments.

Q25) Les 2 composants électriques liés à l'airbag passager et au calculateur sont repérés ci-dessous :



Q26) Le signe (∞) signifie un réseau multiplexé qui permet de transmettre plus d'information et de façon plus rapide. Il permet d'alléger le poids lié aux câblages électriques de par sa conception (puisque'un seul câble est utilisé pour transmettre plusieurs informations).

Q27) La différence entre un acier doux et un acier HLE s'explique par les courbes suivantes.



Acier doux : le domaine élastique est assez faible avec peu d'allongement

Acier HLE : le domaine élastique est beaucoup plus important avec allongement plus long

Q28) Le mode de liaison des pièces est un procédé dit par soudage électrique résistance par pression.

Q29) D'après le rapport d'expertise, il faut réaliser le remplacement complet (choix N°2), ce qui se justifie vue les déformations en DP9

Q30) Le constructeur préconise une soudure par bouchonnage lorsque les zones ne sont pas accessibles et une soudure électrique résistance par pression pour les zones accessibles.

Q31) La condition est que l'éprouvette doit être de même nature que l'élément à remplacer et l'utilité de celle-ci est qu'elle permet de valider le bon réglage du poste à souder.

Q32) La protection est conforme car elle respecte bien l'échelle galvanique des aciers. Les difficultés que vont rencontrer les élèves sont : amorce de soudage difficile et jet de projections plus importante.

Q33) Il faut appliquer un apprêt mouillé sur mouillé.

Q34) Il est nécessaire de choisir un élément proche de celui à peindre et réaliser un lustrage de celui-ci avant toute mesure.

Q35) Il faut appliquer la méthode du raccord peinture sur les éléments adjacents

Q36) Les causes peuvent être le non-respect des temps d'évaporations, l'emprisonnement des solvants lors de l'application ou la surcharge de produits. Un ponçage et lustrage peut être envisagé ou bien recommencer.

2^{ème} PARTIE
PRÉPARATION DE L'ORGANISATION DE LA FORMATION

Q37) Une « séquence pédagogique » est un ensemble de séances mobilisant des compétences définies en lien avec des tâches professionnelles.

Q38) Séquence 4 « préparation avant application » :

FICHE DE SEQUENCE :			Numéro de séquence : 4
Titre : « préparation avant application »			
Objectif : A partir d'un véhicule ayant subi un choc du second degré, identifier, préparer la teinte et maroufler le véhicule Renault Mégane			
Séance 1 : Préparation d'une teinte			
Objectif : Être capable de rechercher la référence d'une couleur sur un véhicule et de déterminer la teinte conforme à celle du subjectile.			
Compétences	Activités	Tâches	Savoirs associés
C2.2.2 Rechercher la référence de la teinte	A2.2 Colorimétrie	T2.2.1 Identifier une teinte	L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement Les matériels et équipements du peintre
C2.2.3 Déterminer la nuance	A2.2 Colorimétrie	T2.2.1 Identifier une teinte	L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement Les matériels et équipements du peintre
Séance 2 : Mise en œuvre d'une technique de masquage			
Objectif : Être capable de maroufler un élément sur un véhicule afin d'appliquer les produits de recouvrement.			
Compétences	Activités	Tâches	Savoirs associés
C2.1.4 Protéger les éléments adjacents à la réparation	A2.1 Préparation des fonds et des surfaces	T2.1.1 Protéger des surfaces d'éléments par marouflage ou masquage	L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement Le marouflage ou masquage
Séance 3 : Préparation des produits de recouvrement			
Objectif : Être capable de préparer les produits de peinture sans gaspillage.			
Compétences	Activités	Tâches	Savoirs associés
C2.2.4 Préparer la peinture et les produits	A2.2 Colorimétrie	T2.2.2 Préparer une teinte et des produits de finition	L'hygiène, la santé, la sécurité, l'environnement Les matériels et équipements du peintre

Q39) On distingue 4 niveaux de maîtrise pour évaluer une compétence :

- Compétence totalement acquise et transférable, (maîtrise satisfaisante et transférable)
- Compétence partiellement acquise, (maîtrise partielle)
- Compétence en cours d'acquisition, (non stabilisée)
- Compétence non acquise (non maîtrisée)

3^{ème} PARTIE

PRODUCTION DE DOCUMENTS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRES À L'ÉVALUATION

Q40) Un outil de suivi individualisé de suivi des compétences permet ..

- d'assurer un suivi de l'acquisition des compétences par les élèves au regard des critères de performance attendue ;
- d'assurer la traçabilité de l'évolution du niveau de maîtrise des compétences ;
- d'établir des bilans intermédiaires d'acquisition des compétences ;
- de positionner le candidat dans le cadre des épreuves certificatives évaluées en mode CCF continué.

Q41) Positionnement des élèves

- Théo :
 - le bilan de Théo est globalement satisfaisant. Il est nécessaire de lui proposer des activités lui permettant de consolider les compétences des pôle 1 ;
 - Les compétences des pôles 3 et 4 doivent faire l'objet d'un renforcement ;
 - Il présente une fragilité sur les compétences du pôle 2 ;
 - La validation de l'U32 est en jeu.
- Omer :
 - Elève au parcours correct ;
 - Un renforcement est à prévoir pour les compétences des pôle 1 et 4 ;
 - Une consolidation des compétences des pôle P2 et P3 est à prévoir ;
 - Les acquis permettent de valider U31 et U33.
- Loïc :
 - Loïc possède un parcours moyen dans l'ensemble.
 - Les compétences des pôles et P1 et P3 sont à renforcer.
 - Les compétences des pôles 2 et 3 présentent des fragilités.
 - Les acquis permettent de valider l'U31 et l'U33.

Q42) Bilan des compétences de Théo :

Bac Pro Carrosserie Peintre Automobile		Epreuves professionnelles	
Session	Juin 2024	DATE : 11 janvier 2024	
Identité du candidat :	XXXXXXXX Théo	Numéro du candidat	24098675
Etablissement scolaire	Lycée Professionnelle Gabriel Volin 01000 BOURG EN BRESSE		

Coefficient 14	N1	N2	N3	N4
	Compétence non acquise	Compétence en cours d'acquisition	Compétence partiellement acquise	Compétence totalement acquise
	0	1	2	3
Positionner le niveau de maîtrise de C1 sur 1 des 4 niveaux				
E31 : Intervention et réparation sur un élément coefficient 4	Note proposée au jury :		NOTE calculée 15 /20	
C1-1 Collecter les informations nécessaires à l'intervention				✗
C1-2 Appliquer la méthodologie de réparation			✗	
C1-3 Remettre en conformité			✗	
C1-4 Contrôler la qualité de son intervention			✗	
Positionner le niveau de maîtrise de C2 sur 1 des 4 niveaux				
E32 : Préparation et application des peintures coefficient 4	Note proposée au jury :		NOTE calculée 8,8 /20	
C2-1 Réaliser la préparation des fonds et surfaces				✗
C2-2 Appliquer les différents types de peinture	✗			
C2-3 C2.3 Contrôler la conformité d'une application		✗		
Positionner le niveau de maîtrise de C3 sur 1 des 4 niveaux				
E33 : Intervention sur les inamovibles et vitrages Coefficient 4	Note proposée au jury :		NOTE calculée 11,1 /20	
C3-1 Remplacer un élément de structure			✗	
C3-2 Communiquer à l'interne et à l'externe			✗	
Positionner le niveau de maîtrise de C4 sur 1 des 4 niveaux				
* E2 : Diagnostic et communication technique coef 2	* Note proposée au jury :		* NOTE calculée 11,1 /20	
C4-1 Analyser une estimation des travaux				✗
C4-2 Communiquer à l'interne et à l'externe		✗		
C4-3 Interpréter des valeurs de la structure et des trains roulants		✗		

D. Commentaires du jury

Le sujet a été conçu de manière à ce que les questions émanent directement de l'élève fictif. Cette approche permet d'évaluer la capacité des candidats à répondre aux besoins spécifiques des élèves. Cette année, le sujet était différent des années précédentes en raison de l'introduction d'un nouveau référentiel.

Partie 1 : Exploitation pédagogique d'un support technique

Cette première partie avait pour but d'évaluer les connaissances professionnelles des candidats pour le domaine de la réparation des carrosseries.

Six thèmes dans cette partie étaient proposés aux candidats :

1. Analyse du rapport d'expertise (questions 1 à 5)

Les questions sur l'analyse du rapport d'expertise consistent à examiner en détail et de manière approfondie le contenu du rapport établi par un expert dans un domaine spécifique. Les candidats, à travers cette analyse, cherchent à évaluer la qualité, la pertinence et la fiabilité des informations présentées dans le rapport.

Lors de cette analyse, on vérifie la méthodologie utilisée par l'expert, la précision des données, la cohérence des conclusions, ainsi que la conformité aux normes et aux réglementations en vigueur. On s'assure également que les recommandations et les actions proposées sont appropriées et justifiées.

Les réponses apportées à cette partie ont été nombreuses et précises pour l'ensemble des candidats. 2/3 des candidats ont bien répondu à cette partie.

2. Contrôle des trains roulants (questions 5 à 12)

Pour cette partie, il était question de réaliser la géométrie des trains roulants du véhicule afin d'identifier d'éventuelles déformations. À ce stade, les candidats doivent expliquer l'importance d'analyser à la fois les valeurs conformes et non conformes de la géométrie des trains roulants. Ils doivent ensuite préciser ce que ces valeurs peuvent révéler dans le contexte de la réparation en cours.

Les candidats doivent souligner l'importance de respecter les recommandations du constructeur avant de procéder aux mesures sur le véhicule, notamment en vérifiant les dimensions et la pression des pneumatiques ainsi que l'assiette de référence. Ensuite, ils doivent expliquer à la classe l'utilité de cette procédure et indiquer les conséquences d'un non-respect de celle-ci.

Le jury a noté avec satisfaction que certains candidats ont démontré une compréhension approfondie de l'activité à travers leurs questionnements. Cependant, certains candidats ont rencontré des difficultés dans la représentation graphique des angles. Le jury s'est montré satisfait de la majorité des réponses fournies concernant le diagnostic de l'état des trains roulants.

On déplore le fait que peu de candidats aient été en mesure d'expliquer à la classe l'importance de cette procédure de diagnostic de l'état des trains roulants et d'indiquer les conséquences du non-respect de celle-ci.

3. Contrôle tridimensionnel du sous-bassement (questions 13 à 20)

Dans le cadre de cette étape, il est essentiel de réaliser le contrôle du soubassement en vue de sa remise en conformité. Cette étape devait être abordée en se référant au document ressource "Fiche de relevés du banc de mesure shark Renault Mégane 4". Le rapport d'expertise précise la nécessité de réaliser un contrôle de la structure afin de déterminer si le véhicule a subi une déformation en amont des zones de liaisons au sol.

Les candidats devaient expliquer les avantages et inconvénients des différents bancs présents dans l'atelier pour le contrôle : banc positif, banc métrique, banc avec un système informatisé. Ils devaient également citer les deux précautions à prendre lors du positionnement du véhicule sur le banc et expliquer pourquoi ces précautions sont importantes. Ensuite, les candidats devaient expliquer en quoi consiste une mise en assiette et quel est son rôle. Enfin, ils devaient expliquer la procédure pour déposer les embouts de longeron droit et gauche qui nécessitent d'être remplacés.

Le jury a noté avec satisfaction que certains candidats ont démontré des connaissances solides liées à cette activité à travers leurs questionnements. Cependant, bien que les précautions à prendre lors du positionnement du véhicule sur le banc aient été souvent mentionnées, le jury a observé que le sens de vérinage choisi ne

permettait pas la remise en ligne du longeron. De plus, un manque de relecture et de rigueur a été relevé dans cette partie.

4. Mise en sécurité du véhicule (questions 21 à 25)

Dans cette partie, les candidats devaient remplacer des éléments du système pyrotechnique qui ont été déclenchés lors de l'accident de la circulation, comme l'indique le rapport d'expertise. Avant d'entreprendre leur remplacement, il est essentiel de mettre le véhicule en sécurité. Les candidats devaient respecter les différentes étapes de la mise en sécurité du véhicule en atelier avant la remise en ligne, dans le cadre de la préparation des travaux à réaliser.

Lors de l'exercice, les candidats étaient invités à déterminer si le simple débranchement de la batterie était une mesure de sécurité suffisante pour le véhicule. Ensuite, ils devaient expliquer trois types de schémas : le schéma de principe, le schéma électrique ou connectique, ainsi que le schéma d'implantation en 3D. Les candidats devaient également encercler, sur le schéma électrique, les deux composants électriques associés à l'airbag passager et au calculateur correspondant. Et enfin donner les avantages du procédé multiplexage pour ce véhicule.

Le jury a constaté que peu de candidats ont réussi à expliquer les trois types de schémas demandés. De plus, lors de l'analyse des données pour la recherche des composants électriques sur le schéma électrique, les informations pertinentes n'ont pas été identifiées par les candidats. En outre, il est à noter que peu de candidats ont fourni une explication claire sur ce qu'est un réseau multiplexé.

5. Remplacement de l'embout de longeron (questions 25 à 31)

L'étape consistait à traiter le remplacement d'un élément de structure, en l'occurrence l'embout de longeron (ou support de traverse radiateur selon les documents du constructeur) de la Renault Mégane 4. Les candidats devaient veiller à respecter la méthodologie de remplacement de cet élément inamovible avec précision.

Avant d'entreprendre le remplacement, les candidats devaient expliquer la différence entre un acier doux et un acier HLE. Ensuite, en se basant sur un extrait de la revue technique, ils devaient citer les procédés d'assemblage et expliquer la méthode de remplacement de l'embout de longeron tout en mentionnant les conditions de réalisation des éprouvettes. Enfin, ils devaient justifier leur choix de protection pour préserver les soudures effectuées.

Le jury a noté avec regret le manque de connaissances des candidats concernant les conditions de réalisation des éprouvettes. Cependant, il a apprécié le fait que les candidats aient démontré leur capacité à lire et interpréter la revue technique du constructeur.

De plus, le jury a relevé que quelques candidats ont fourni des explications scientifiques sur la réaction par oxydoréduction pour protéger les soudures, ce qui a été bien accueilli. Néanmoins, un grand nombre de candidats ont rencontré des difficultés à argumenter sur ce point précis.

6. Mise en applications des peintures (questions 32 à 35)

L'objectif de cette étape était d'évaluer les connaissances techniques des candidats en ce qui concerne la préparation des surfaces à peindre, l'utilisation des produits de sous-couche et la réalisation du processus de recouvrement des différents éléments.

Pour cette étape, les candidats devaient citer et justifier le ou les apprêts à appliquer, ainsi que mentionner les précautions à prendre pour retrouver la teinte du véhicule à l'aide du spectromètre dans les meilleures conditions. Ensuite, les candidats ont eu à leur disposition plusieurs plaquettes tests présentant un léger écart de teinte, sans possibilité de modifier la teinte de base. Ils devaient proposer des solutions de remédiation à ce problème. Enfin, ils devaient expliquer la présence de microbullage.

Le jury a noté avec satisfaction que l'ensemble des candidats a su apporter des réponses satisfaisantes lors de cette étape. Cette partie a été globalement bien réussie.

Partie 2 : Préparation à l'organisation de la formation

Cette partie visait à permettre aux candidats de développer leurs compétences et connaissances en ce qui concerne l'organisation pédagogique de la formation. Les candidats devaient élaborer une séquence d'enseignement à partir d'une organisation pédagogique de la classe de terminale, élaborée en équipe. Le thème retenu pour cette séquence était la préparation avant peinture du véhicule Renault Mégane 4.

Les candidats ont été évalués sur leur capacité à définir le terme de "séquence pédagogique", à remplir un tableau de fiche de séquence pour la séquence 4, à citer les compétences visées, les activités, les tâches à réaliser et les savoirs à mobiliser pour chaque séance. De plus, ils ont dû mentionner les 4 niveaux de maîtrise pour évaluer une compétence.

Les membres du jury ont constaté que les candidats ne maîtrisaient qu'en partie le terme de séquence pédagogique. Le jury a noté aussi que la majorité des candidats ont rencontré des difficultés à mettre en lien les bonnes compétences visées avec les activités proposées dans le tableau de fiche de préparation de séquence. Cependant, il a apprécié que pour la plupart des candidats, il y ait une correspondance des savoirs technologiques en lien avec les activités proposées aux élèves. Le jury a apprécié le fait que les candidats maîtrisaient les 4 niveaux pour évaluer une compétence. Cela démontre une bonne connaissance des critères d'évaluation et de la démarche d'évaluation des compétences dans le domaine de la réparation des carrosseries.

Partie 3 : Production de documents techniques et pédagogiques nécessaires à l'évaluation

L'objectif de cette troisième partie était d'évaluer la capacité des candidats à organiser et évaluer une séance d'atelier destinée aux élèves de terminale en Baccalauréat Professionnel. Les candidats devaient identifier, à la fin d'une période de formation et en suivant les élèves de terminale en Baccalauréat Professionnel Carrossier Peintre, les besoins spécifiques de chacun afin de proposer des activités de remédiation.

Les candidats étaient tenus de justifier l'importance de recourir à un outil de suivi individualisé des compétences. Ensuite Les candidats devaient, en s'appuyant sur un tableau de synthèse des évaluations de 4 élèves de la classe terminale, analyser la situation et proposer un verdict pour chacun d'eux en vue de la certification. Ils devaient positionner les élèves par rapport aux compétences à acquérir, déterminer les actions correctives à mettre en place et les positionner pour les unités certificatives. Et enfin, avec le tableau du bilan des compétences de Théo comme support, les candidats devaient compléter le tableau de l'épreuve E3 en positionnant le niveau de réussite pour chaque épreuve.

Il ressort de votre évaluation que certains candidats ont inclus un suivi individualisé des compétences et ont proposé un travail de qualité, mais ont parfois manqué de relecture. Cependant Le jury a également remarqué un manque de projection sur les remédiations possibles En revanche, une minorité de candidats n'a pas abordé cette partie ou l'a traitée très partiellement en raison de contraintes de temps ou connaissances insuffisantes pour traiter l'ensemble des questions.

Observation du jury

Le jury a apprécié :

- l'exploitation de la première partie par l'ensemble des candidats avec une certaine rigueur dans les réponses apportées ;
- la volonté de certains candidats à proposer des réponses liées à la pédagogie malgré leurs faibles connaissances ;
- la majorité des réponses fournies concernant le diagnostic de l'état des trains roulants ;
- les connaissances solides des candidats concernant le control tri-dimensionnel ;
- l'exploitation du dossier pédagogique mis à leur disposition ;
- la pertinence des réponses proposées sur certaines questions techniques et scientifiques ;
- l'approche pédagogique de certains candidats permettant à l'élève d'utiliser la méthode de soudage appropriée à l'assemblage des embouts de longeron ;
- une structuration explicite des réponses : les candidats doivent être capables de se mettre dans une posture réflexive des activités menées afin de les expliciter à un public plus jeune et inexpérimenté.

Le jury a regretté pour certains candidats :

- les difficultés dans la représentation graphique des angles et dans l'explication de l'importance de la procédure de diagnostic de l'état des trains roulants et les conséquences du non-respect de celle-ci ;
- le manque de connaissances scientifiques à l'interprétation de l'échelle galvanique ;
- le manque de connaissances liées à l'utilisation de l'insert gonflant dans les corps creux ;
- le manque d'analyse lié à l'exploitation de la gamme opératoire du constructeur à destination des apprenants ;
- le faible degré de réflexion pédagogique pour réaliser une progressivité des activités élèves dans un cursus de formation baccalauréat professionnel ;
- un manque de clarté et de précision dans les réponses ;
- un argumentaire souvent limité ;
- la mauvaise gestion du temps sur une épreuve de cinq heures ;
- le manque de relecture des copies ;
- le manque de maîtrise dans la rédaction d'une fiche de préparation de séance ;
- le manque d'analyse et de propositions de remédiations de la fiche synthèse.

Le jury a noté avec satisfaction que certains candidats ont démontré des connaissances solides liées à cette activité à travers leurs questionnements. Cependant, bien que les précautions à prendre lors du positionnement du véhicule sur le banc aient été souvent mentionnées, le jury a observé que le sens de vérinage choisi ne permettait pas la remise en ligne du longeron. De plus, un manque de relecture et de rigueur a été relevé dans cette partie.

Conseils aux candidats :

Le jury conseille aux candidats de bien se préparer à cette épreuve. Un minimum de connaissance des textes réglementaires régissant la voie professionnelle et des stratégies pédagogiques à adopter en lycée professionnel est exigé.

La maîtrise des données et des procédures techniques utilisées dans la spécialité est l'élément essentiel de la réussite.

L'analyse préalable à toute exploitation de la documentation ne peut se concevoir qu'après une étude (lecture) complète et approfondie des dossiers et des documents. Cette phase incontournable doit permettre une approche logique et complète du travail demandé, rendant ainsi plus aisée la gestion du temps imparti.

Le dossier pédagogique doit être exploité de manière rigoureuse, judicieuse et complète ; la construction des réponses aux questions posées doit se faire dans une démarche logique appuyée sur des connaissances scientifiques, techniques et pédagogiques confirmées.

Il est également rappelé aux candidats de se munir du matériel de base pour ces épreuves : stylo 4 couleurs, crayons de couleurs, règle graduée, calculatrice ...

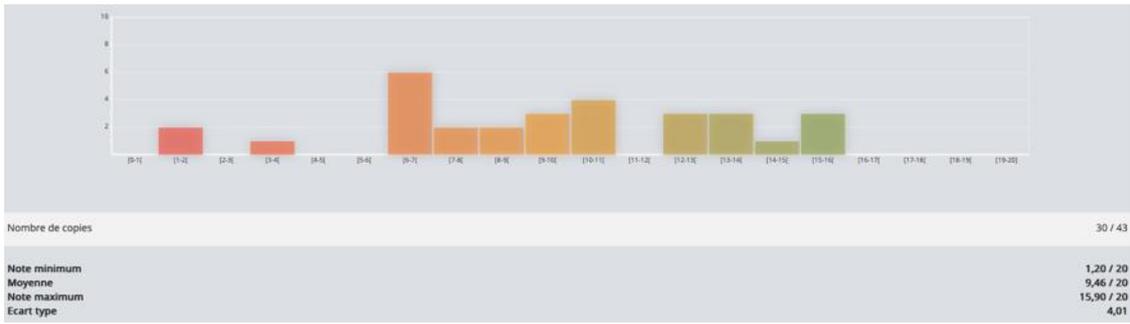
Il est conseillé aux candidats de s'entraîner à :

- analyser des organisations pédagogiques ;
- définir les objectifs d'une séquence de formation, ses contenus, les moyens pédagogiques à mobiliser, les activités à mettre en œuvre ainsi que l'évaluation envisagée ;
- élaborer les documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation, fiches contrats ...).

Les membres du jury invitent enfin les candidats à s'approprier les contenus et les modalités de formation et d'évaluation décrits dans les référentiels de certification des diplômes de la filière professionnelle.

E. Résultats

Les statistiques générales de l'épreuve sont données ci-dessous.



Épreuve d'admission : épreuve de leçon

A. Définition de l'épreuve

1° Épreuve de leçon

L'épreuve a pour objet la conception, l'animation et la justification devant le jury d'une séance d'enseignement dans la section et, le cas échéant, option du concours. Elle permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et de compétences pratiques.

L'épreuve prend appui sur les investigations et analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à un système technique ou à un processus et comporte la présentation d'une séance d'enseignement suivi d'un entretien avec les membres du jury.

L'exploitation pédagogique attendue, directement liée aux activités pratiques réalisées, est relative aux enseignements d'une classe de lycée professionnel pour un niveau donné.

Durée des travaux pratiques encadrés : quatre heures ; durée de la préparation de l'exposé : une heure ; durée de l'exposé : trente minutes maximum ; durée de l'entretien : trente minutes maximum.

Coefficient : 5.

L'épreuve est notée sur 20. 10 points sont attribués à la partie liée aux travaux pratiques et 10 points à la partie liée à la soutenance. La note 0 à l'ensemble de l'épreuve est éliminatoire.

B. Déroulement

Le jury souhaitant évaluer l'ensemble des activités professionnelles du carrossier, l'épreuve pratique est décomposée en deux parties :

- 3 heures sur une activité "cœur de métier" (ex : restructuration ...) ;
- 1 heure sur une activité connexe (ex : recherche et montage de teinte au spectrophotomètre).

Le déroulé est donc le suivant :

Travaux pratiques 4 heures (3 h + 1 h)	Préparation de l'exploitation pédagogique (1 h)	Exposé + entretien (1 h)
Intervention de carrosserie nécessitant la réalisation de mesures, contrôles et paramétrages sur véhicules actuels. L'épreuve a pour but de vérifier que le candidat est capable : - de réaliser une opération de diagnostic ; - de proposer une réparation adaptée ; - de réaliser un paramétrage sur des systèmes mettant en œuvre des énergies ; - de justifier ses choix et sa démarche.		Exposé (30 mn) Présentation d'une séquence d'enseignement en bac pro réparation des carrosseries s'appuyant sur l'une des activités support des travaux pratiques.
		Entretien avec le jury (30 mn)

C. Commentaires du jury

Remarques générales

Lors de cette session, le jury a remarqué que des candidats n'ont pas tenu compte des précédents rapports.

Comme précédemment, les candidats de cette session 2024 ont pu être classés suivant quatre profils :

- des candidats qui ont fait preuve d'une bonne aptitude professionnelle, ainsi que d'une aisance dans la communication et qui ont su prouver leur capacité à transposer leurs connaissances en construisant des progressions pédagogiques cohérentes;
- des candidats dont les compétences professionnelles et le niveau de culture technique sont avérés mais qui n'ont pas démontré un niveau suffisant de transfert à la pédagogie : ces difficultés étant souvent dues à une incapacité à concevoir une organisation pédagogique structurée et/ou à une méconnaissance du contexte lié au système éducatif et des textes réglementaires ;
- des candidats qui, tout en montrant des compétences professionnelles, n'ont pas le niveau permettant de les exprimer et de les présenter à un auditoire ;
- des candidats dont ce n'est pas la première présentation à l'épreuve d'admission et qui n'ont pas tenu compte des remarques faites précédemment. Pour ces derniers, une relecture attentive des rapports de jury des années précédentes et une préparation plus sérieuse au niveau technique et pédagogique est indispensable.

Analyse détaillée

L'épreuve de présentation d'une séquence prend appui sur des travaux pratiques. Ces travaux ainsi que la présentation révèlent un niveau correct d'une majorité de candidats sur les compétences « cœur de métier » du carrossier peintre. Toutefois, de grandes disparités ont été constatées notamment au niveau de la maîtrise des connaissances scientifiques et techniques mais surtout didactiques liées à la pratique du métier d'enseignant.

Il est à noter que lors de cette session, quelques candidats n'ont pas su adopter la posture attendue à un futur cadre de la fonction publique.

1. Concernant les travaux pratiques

L'autonomie et la bonne volonté ont souvent été au rendez-vous : seule la différence de la maîtrise du geste professionnel des candidats explique la disparité des résultats de cette partie d'épreuve. Les temps impartis ont été suffisants pour la plupart des candidats qui ont su gérer leur temps.

Le jury rappelle que les méthodes de réparation doivent être réalisées dans les règles de l'art suivant les préconisations constructeurs. Les candidats doivent privilégier la méthode et l'explication des différentes étapes à la rapidité d'exécution (rentabilité). Dans l'exercice de leurs missions, les enseignants doivent être exemplaires dans la transmission des gestes professionnels.

Certains candidats spécialistes d'un domaine ne sont pas en capacité d'effectuer correctement les tâches attendues par manque de maîtrise des gestes professionnels concernés. Un spécialiste de la peinture doit maîtriser les opérations du domaine de la réparation des carrosseries et inversement. L'actualisation des connaissances relatives à l'évolution des procédés de réparation est aussi vivement recommandée.

De même, les enseignants doivent être des modèles dans le développement des compétences liées à la santé et la sécurité des élèves qui leur sont confiés.

Le jury a apprécié :

- la maîtrise technique correcte de l'utilisation des matériels, équipements ;
- le respect des recommandations des constructeurs pour la réalisation des réparations demandées ;
- la précision des gestes professionnels et la volonté de rendre un travail d'excellente qualité ;

- l'écoute attentive des informations données par les membres du jury, une autonomie dans la démarche de recherche d'informations (ressources mises à disposition) et une prise de temps suffisant pour pouvoir les exploiter ;
- le respect des consignes ;
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité et l'utilisation complète des équipements de protection individuelle ;
- le respect des règles et des procédures de protection des véhicules ;
- le niveau de réflexion, d'analyse et les stratégies proposées au jury ;
- la qualité des réponses apportées lors du questionnement lors de l'épreuve pratique ;
- la capacité des candidats à remettre en question leurs pratiques et leurs raisonnements.

2. Concernant l'exposé-leçon

Les objectifs de cette partie de l'épreuve n'ont pas été bien compris par des candidats qui n'ont pas su s'approprier les modèles d'organisation pédagogique pour les appliquer aux sujets proposés. Le jury rappelle que lors de cet exposé, le candidat doit expliciter la démarche méthodologique, mettre en évidence les informations données et les résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.

En effet, environ la moitié des candidats n'ont pas soigneusement lu les consignes qui leur ont été données, ce qui leur a posé des problèmes lors de l'entretien. Aussi, le jury regrette comme précédemment que la grande majorité des candidats n'aient pas pleinement exploités les trente minutes qui leur étaient offertes pour présenter leur construction pédagogique.

Pour cette épreuve, le jury attend à minima la présentation d'un plan de séquence et de séances qui s'inscrivent dans une progression pédagogique réfléchi et formalisée. Il est fortement conseillé aux candidats de s'entraîner à présenter à l'oral un plan de séquence et le détail d'une séance structurée afin de ne pas produire une présentation orale trop courte qui les pénaliserait.

La maîtrise des outils numériques est vivement recommandée pour assurer la présentation des éléments attendus (cartes mentales ou diaporamas par exemple). Les meilleurs candidats ont su produire et exploiter avec aisance des présentations numériques pertinentes dans le temps de préparation qui leur était imparti, ce qui a été très apprécié.

Le jury rappelle qu'un futur enseignant doit maîtriser les compétences informatiques qui lui permettront de produire des documents de qualité pour ses élèves, d'exploiter des outils de suivi de compétences pour l'évaluation ... Les futurs candidats sont donc invités à se former et/ou s'auto former sur ces compétences indispensables à l'exercice du métier d'enseignant.

Pour les meilleurs candidats, l'échange a été constructif et a permis d'apprécier l'ouverture d'esprit de ceux-ci. Pour cette partie, le jury cherche :

- d'une part à évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau donné de classe de lycée professionnel ;
- d'autre part, à percevoir le potentiel d'évolution positive chez les candidats réellement novices dans ce métier.

Remarque :

Durant l'exposé de la leçon, certains candidats ont fait référence aux supports disponibles sur le site « Eduscol ». Une consultation anticipée des ressources disponibles leur aurait permis de mieux appréhender cette phase de l'épreuve « exposé-leçon ».

Le jury attend du candidat comme chaque année :

- un niveau de maîtrise suffisant des outils numériques et de leur exploitation dans le cadre d'une présentation orale ;
- une maîtrise correcte de la langue et un niveau minimal de connaissance de la terminologie de base utilisée en pédagogie ;
- une posture de cadre de la fonction publique dès la première rencontre avec le jury ;
- un niveau correct d'écoute et de réactivité lors de la phase d'échange ;
- une prise en compte suffisante des besoins et acquis des élèves ;
- un niveau acceptable de réflexion, d'analyse des stratégies proposées ;
- l'aptitude à formaliser les organisations pédagogiques proposées ;
- la capacité à proposer des documents pédagogiques d'organisation et/ou des documents destinés aux apprenants ;
- une exploitation efficace du temps imparti notamment au niveau de l'exposé ;
- la connaissance des dispositifs d'évaluations utilisés dans la voie professionnelle.

Conseils aux candidats :

Le jury conseille aux futurs candidats :

- de prendre connaissance du règlement du concours et de s'y conformer ;
- de bien lire les détails de sa convocation jour, date, heure..
- de prendre en compte les recommandations décrites dans ce rapport de jury et les précédents ;
- de bien connaître la constitution et le contenu des différentes parties d'un référentiel de baccalauréat professionnel ou de CAP.
- de prendre connaissance du référentiel de compétences des enseignants ;
- de se rapprocher d'un établissement scolaire et de sa communauté éducative afin d'en appréhender davantage le fonctionnement et les enjeux en terme de formation des jeunes de la voie professionnelle d'autant plus que des réformes importantes y sont menées ;
- de mener une analyse réflexive concernant la réalisation des tâches professionnelles dans l'optique d'exploitations pédagogiques ;
- d'actualiser ses savoirs technologiques relatifs à la réparation, au revêtement des carrosseries et aux technologies nouvelles qui se développent fortement dans l'automobile ;
- de s'entraîner à exploiter des documents ressources, schémas, graphes ou courbes en relation avec la formation à assurer ;
- d'acquérir une bonne maîtrise des divers moyens de communication ;
- de maîtriser les outils numériques dans un cadre professionnel ;
- d'adopter une posture de professionnel de la carrosserie et de la peinture mais surtout une posture d'enseignant ;
- d'adopter, en toute situation des attitudes qui respectent les règles de protection des personnes des biens et de l'environnement, cette posture doit pouvoir transparaître aussi bien dans les activités pratiques que dans la construction pédagogique ;

Les candidats doivent maîtriser le cœur du métier, les techniques et l'utilisation des outillages spécifiques de la carrosserie et de la peinture, connaître les méthodes, les matériels et les équipements et s'adapter aux situations (matériels, produits) proposées. Ainsi, pour les épreuves, ils pourront être amenés à réaliser les activités suivantes : peinture et recouvrement d'un élément, restructuration, chassimétrie, dépose et repose d'un élément amovible, intervention sur des éléments de sécurité (exemple airbag), géométrie d'un train roulant, intervention sur matériau composite, débosselage sans peinture, panne électrique ...

Ils doivent aussi développer une certaine polyvalence en tenant compte de l'évolution de la profession en rapport avec les référentiels des diplômes.

Il est conseillé aux futurs candidats de se placer dans une posture de futurs professeurs et d'acquérir les connaissances requises pour développer des stratégies pédagogiques.

Les candidats ne doivent pas se contenter de leurs acquis, ils sont invités à approfondir leurs connaissances et à développer les compétences qui leur permettront d'anticiper l'évolution du métier visé. Pour les candidats n'ayant pas d'expérience de l'enseignement, le jury recommande de se rapprocher d'un établissement scolaire assurant une formation en « réparation des carrosseries » afin de mieux appréhender l'étendue des compétences attendues d'un enseignant.

D. Résultats

Statistiques des notes obtenues aux épreuves de mises en situation professionnelles

	Public	
	TP / 10	Exposé /10
Note maximale	10	8,5
Note minimale	2	1,5
Moyenne	6,52	4,57
Écart-type	2,36	2,15

E. Exemple d'épreuve

CA/PLP externe – session 2024 Réparation et Revêtement en Carrosserie Épreuve d'admission

*Présentation d'une séquence de formation portant sur le programme du Baccalauréat Professionnel Réparation des Carrosseries et s'appuyant sur l'activité
TP 08 – B : "Préparation des fonds sur élément" + (TP cœur de métier)*

TRAVAUX PRATIQUES : - PREMIÈRE PARTIE -

1 - Mise en situation de la première partie (durée 3h) : Zone 17

Un véhicule présentant une légère déformation sur un élément est réceptionné en concession.

Il est demandé au candidat de remettre en conformité l'élément de ce véhicule sans redressage.

2 - Conditions de réalisation

Dans les conditions du concours, le recouvrement sera réalisé sur un élément démonté et placé sur un support.

3 - Nature de l'intervention

Tâche(s) professionnelle(s) : **Tâche T2.1.2 : Préparer une surface.**

REMARQUE IMPORTANTE : seule cette partie constituera la base de réflexion pour l'épreuve pédagogique. (L'exploitation pédagogique portera donc sur la préparation des fonds et l'apprêtage).

Dans le respect strict des règles d'hygiène et de sécurité, on demande au candidat de :

- Organiser le poste de travail,
- s'approprier l'ensemble des matériels et de la documentation technique associée,
- proposer une intervention de remise en conformité adaptée,
- **effectuer la réparation de l'élément par garnissage** avant mise en apprêt,
- **préparer l'apprêt** nécessaires au recouvrement,
- appliquer les produits de type « apprêt » sur l'élément,
- effectuer un contrôle qualité sur votre travail,
- proposer des corrections de défauts éventuels constatés,
- ranger et remettre le poste en état.

4 - Ressources mises à disposition

Matériels : un poste équipé :

- d'une aire de préparation ventilée,
- d'une cabine de peinture,
- de l'outillage et des produits nécessaires à la préparation des produits de recouvrement (ponceuse, pistolets....).

Documentation :

- la documentation technique des matériels,
- le référentiel Baccalauréat professionnel carrossier peintre automobile.

CA/PLP externe – session 2024
Réparation et Revêtement en Carrosserie
Épreuve d'admission

Présentation d'une séquence de formation portant sur le programme du Baccalauréat Professionnel « carrossier peintre automobile » et s'appuyant sur l'activité
TP 04 – D : " Contrôle avant livraison " (TP ACCESSOIRE)

TRAVAUX PRATIQUES : - DEUXIÈME PARTIE - (suite)

6 - Mise en situation de la deuxième partie : contrôle avant livraison (durée 1h) Z08

Suite aux réparations effectuées sur un véhicule accidenté (choc arrière droit), un contrôle qualité du véhicule est nécessaire pour la restitution au client. Il est demandé au candidat de contrôler la conformité du véhicule.

7 - Conditions de réalisation

*Dans les conditions du concours, le contrôle sera réalisé sur un véhicule de type "école" placé sur une aire dédiée, située en **zone 08** (voir plan de zone).*

8 - Nature de l'intervention demandée

Tâche(s) professionnelle(s) : T4.1.5 Livrer le véhicule selon la législation en vigueur

On demande au candidat de :

- Organiser le poste de travail,
- collecter et analyser les données techniques nécessaires (véhicule, matériels),
- mettre en sécurité le véhicule,
- proposer une intervention de remise en conformité du système,
- effectuer les contrôles nécessaires (**s'appuyer sur la fiche de contrôle**),
- effectuer un contrôle qualité sur le travail réalisé,
- proposer des corrections de défauts éventuels constatés,
- ranger et remettre le poste en état.
- L'intervention doit être conduite dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

9 - Ressources mises à disposition

Matériels : un poste équipé :

- d'un outil d'aide au diagnostic avec les manuels de réparation,
- d'un outil de mesure des optiques de phare « régloscope »,
- du matériel de manutention,
- du petit matériel de dépose/pose.

Documentation :

- la documentation technique des matériels,
- le référentiel Baccalauréat professionnel carrossier peintre automobile.

Épreuve d'admission : épreuve d'entretien

A. Définition de l'épreuve

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Durée de l'épreuve : trente-cinq minutes. Coefficient 3.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement.

B. Déroulement de l'épreuve

Pour des raisons d'équité, la durée des entretiens est fixe. Le jury veille à ce que les temps impartis soient respectés. Il convient aux candidats d'être vigilant quant à la durée de leurs réponses.

Le candidat ne dispose d'aucun document. Le jury n'intervient pas pendant les cinq minutes de présentation du candidat.

Le déroulé est rappelé ci-dessous :

15 minutes	5 minutes maximum	Présentation par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.
	10 minutes minimum	Échanges suite à la présentation
20 minutes (10 + 10 min)		Deux mises en situation professionnelle - d'enseignement - en lien avec la vie scolaire

Les mises en situation professionnelle sont définies par le jury en amont du passage des candidats. Une lecture de ces mises en situation professionnelle est réalisée par un des membres du jury.

C. Commentaires du jury

Cette épreuve est révélatrice de la posture professionnelle du candidat mais aussi de son éthique, sa déontologie et ses futurs réflexes professionnels. Elle sollicite, au-delà des aptitudes disciplinaires, les compétences professionnelles transversales essentielles à l'exercice du métier d'enseignant. De manière générale, les candidats ont bien appréhendé le format de cette nouvelle épreuve mais elle semble insuffisamment préparée pour un nombre significatif d'entre eux.

• **Présentation (1^{ère} partie)**

Dans leur grande majorité, les candidats ont préparé cette première partie de l'épreuve. Ils utilisent la totalité des cinq minutes qui leur sont attribuées pour présenter leur parcours et leurs motivations à accéder au corps des professeurs de lycée professionnel. Néanmoins, le jury regrette le manque de préparation de certains candidats qui n'utilisent pas ces cinq minutes.

Le jury constate que la majorité des candidats présentent leur parcours de façon chronologique sans mettre suffisamment en évidence la projection de leur(s) expérience(s) dans l'exercice du métier d'enseignant. Les motivations présentées par les candidats sont souvent succinctes et consensuelles. Les éléments déclencheurs d'un changement d'orientation professionnelle sont à mettre en avant et à étayer durant cette partie.

Les candidats les mieux préparés ont réussi à faire le lien entre leurs différentes formations ou leurs différents diplômes obtenus durant leur scolarité, leur vie professionnelle ou leurs engagements associatifs avec le métier d'enseignant. Le jury a apprécié les candidats qui ont su mettre en avant les compétences pédagogiques et didactiques acquises tout au long de leur parcours.

Le jury recommande aux futurs candidats :

- de sortir d'une description purement chronologique de leur parcours qui est déjà décrit sur la fiche individuelle de renseignements ;
- de mettre en évidence leurs expériences transposables dans le métier d'enseignant et d'explicitier la façon dont cette transposition est envisagée. Pour cela, les candidats peuvent s'appuyer sur leurs expériences acquises dans le monde professionnel, dans le monde associatif ou encore dans le cadre de travaux de recherche et transposer leurs compétences au regard du référentiel de compétences des métiers du professorat ;
- de bien approfondir leurs motivations pour éviter des réponses consensuelles.

• **Mises en situation professionnelle (2^{ème} partie)**

Le jury a constaté avec satisfaction que les situations professionnelles sont, dans l'ensemble, bien comprises par les candidats. Le traitement instantané du problème rencontré dans les différentes situations qu'elles soient de l'ordre de l'enseignement ou de la vie scolaire est bien appréhendé. Il est noté qu'il a été souvent plus aisé pour les candidats d'analyser la situation en classe que de se projeter dans une situation relevant de la vie scolaire.

Les réponses apportées démontrent, pour la plupart, du bon sens et du pragmatisme des candidats. Toutefois, le jury constate parfois une analyse trop succincte des situations professionnelles.

Peu de candidats parviennent à mettre en évidence les valeurs de la République et les exigences attendues du fonctionnaire en regard des situations professionnelles exposées. Ils se contentent parfois de les citer ou d'en donner une définition approximative ; cela ne leur permet pas de proposer des actions pertinentes en lien avec la situation proposée.

Les ressources et les partenaires (internes et externes à l'établissement scolaire) sont trop peu connus, beaucoup de candidats formulent des réponses dont le périmètre se limite à la classe ou à l'atelier. Le fonctionnement d'un établissement d'enseignement est trop peu connu et les différents acteurs ne sont pas toujours identifiés précisément et lorsqu'ils le sont, leurs missions et statuts ne sont pas suffisamment appréhendés.

Par ailleurs, l'organisation des enseignements en lycée professionnel doit être mieux cernée par les candidats : organisation du travail en équipe disciplinaire autour de découpages horaires respectant les attendus de la transformation de la voie professionnelle, liaisons avec les autres disciplines, utilisation des référentiels.

Le jury souligne que certaines solutions proposées par les candidats ne tiennent pas compte de l'ensemble du groupe classe ; les autres élèves qui peuvent être présents ne peuvent pas être négligés.

Les candidats ont rencontré des difficultés pour proposer des axes de réflexion à moyen terme, la projection à long terme n'a quasiment pas été abordée.

Le jury attend du candidat qu'il propose des actions pédagogiques et éducatives permettant d'inscrire les enseignements des élèves dans des parcours éducatifs tels que le parcours santé ou citoyenneté sur le moyen et long terme.

Le jury a particulièrement apprécié les candidats qui ont proposé des solutions personnelles argumentées et qui ont démontré une analyse réflexive globale. Certains candidats ont montré leur capacité d'analyse à travers la mobilisation des savoirs, de leur expérience souvent très riche et plus globalement de leur curiosité intellectuelle. Cette capacité de discernement, qui relève d'une intelligence de la situation a été, pour les meilleurs candidats, associée avec une clarté de l'exposé.

A l'opposé, les solutions purement répressives interrogent le jury sur la bienveillance et l'accompagnement qu'un public de lycée professionnel nécessite. L'externalisation systématique des situations conflictuelles questionne sur la capacité des candidats à gérer un ou des apprenants.

Le jury recommande aux futurs candidats de consulter et s'appropriier les différentes ressources à disposition du public sur les différents sites institutionnels (cf ressources mobilisables). L'identification des valeurs de la République concernées par les mises en situations professionnelles exposées restent un élément d'analyse primordial pour déterminer des actions possibles. Enfin, le jury recommande aux futurs candidats de se projeter dans le rôle permanent d'éducateur d'un enseignant et ne pas réduire les actions envisagées à une réaction immédiate.

Afin de se préparer efficacement, il est conseillé aux candidats de se rapprocher d'un lycée professionnel ou d'une section d'enseignement professionnel dans un lycée polyvalent, mais également de consulter le site Eduscol, sur lequel de nombreux outils et informations sont disponibles.

D. Ressources mobilisables

Le jury conseille aux candidats de s'appropriier les informations données sur la nouvelle épreuve d'entretien (attendus, conseils et exemples de situations professionnelles) :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid159421/epreuve-entretien-avec-jury.html>

Pour construire ses réponses, le candidat fait appel à l'ensemble des expériences et des connaissances dont il dispose et qu'il mobilise avec pertinence, expériences et connaissances proprement disciplinaires ou participant d'une déontologie professionnelle.

Cette déontologie professionnelle suppose au moins l'appropriation par le candidat des ressources et textes suivants :

- Les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le portail de la fonction publique : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/droits-et-obligations>
- Les articles L 111-1 à L 111-4 et l'article L 442-1 du [code de l'Éducation](#).
- Le vade-mecum "la laïcité à l'École" : <https://eduscol.education.fr/1618/la-laicite-l-ecole>
- Le vade-mecum "agir contre le racisme et l'antisémitisme" : <https://eduscol.education.fr/1720/agir-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme>
- "Qu'est-ce que la laïcité ?" Une introduction par le Conseil des Sages de la laïcité - Janvier 2021. Téléchargeable sur <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laicite-41537>
- Le parcours magistère "faire vivre les valeurs de la République" : <https://magistere.education.fr/f959>
- "Que sont les principes républicains ?" Une contribution du Conseil des sages de la laïcité - Juin 2021. Téléchargeable sur <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laicite-41537>
- "La République à l'École", Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche »
- Le site IH2EF : <https://www.ih2ef.gouv.fr/laicite-et-services-publics>

E. Résultats

Les statistiques générales pour cette épreuve sont données ci-après.

	CAPLP (public)
Note maximale	16
Note minimale	3
Moyenne	10,20
Écart-type	4,46